

Des représentants du Canada et des Etats-Unis se sont réunis à Ottawa le 29 août en vue de discuter des problèmes que soulève le transport par mer du pétrole de l'Alaska vers la côte Ouest des Etats-Unis. Ces discussions avaient été prévues dans un échange de Notes auquel les deux pays ont procédé plus tôt cette année. Dans sa Note, le Canada s'est de nouveau inquiété du fait que l'intensification des mouvements de pétroliers dans les détroits de Juan de Fuca et de Rosario risque de polluer sérieusement les eaux d'une région particulièrement propice à la pêche et aux loisirs. Les Etats-Unis ont pour leur part affirmé qu'ils partagent les préoccupations du Canada, convenant ainsi de la nécessité d'entreprendre le transport par mer du pétrole de la manière qui présente le moins de risques pour le milieu écologique; Ils ont en outre informé le Canada qu'ils avaient adopté un certain nombre de mesures visant à limiter les risques de pollution pour les eaux américaines et canadiennes ou à les éliminer complètement.

Lors de la réunion du 29 août, les représentants du Canada ont formulé les inquiétudes que leur inspirent les mouvements de pétroliers le long de la côte Ouest. Leurs homologues américains ont fait état des progrès accomplis à l'égard des mesures mentionnées dans la note du Gouvernement des Etats-Unis, parmi lesquelles figurent un système de contrôle de la circulation maritime qu'on prévoit mettre en place avant que ne commence l'acheminement par mer du pétrole du pipeline trans-Alaska, un système de surveillance par radar qui devrait être mis en marche dans le Puget Sound vers la fin de 1975, et une proposition touchant l'établissement d'un système de navigation Loran-C sur la côte Ouest. Les deux parties se sont réjouies du fait que le Plan conjoint des mesures d'urgence en cas de déversements d'hydrocarbures peut d'ores et déjà être appliqué.

Les parties ont discuté de divers sujets de préoccupation qui peuvent se grouper sous quatre thèmes majeurs: 1) possibilité d'alimenter autrement les raffineries américaines du Nord-Ouest des Etats-Unis; 2) élaboration de programmes de recherche visant à une meilleure connaissance du milieu biophysique de la région; 3) modes d'indemnisation, y compris ceux que comportent les mesures législatives applicables au pipeline trans-Alaska, pour le paiement des dommages-intérêts et des frais de nettoyage; et 4) systèmes de gestion conjointe de la circulation maritime en vue de réduire les risques de déversements d'hydrocarbures.

Les organismes intéressés vont poursuivre l'examen de certains aspects techniques que ces problèmes comportent; les parties ont convenu de se réunir de nouveau au début de novembre, à Washington cette fois, pour y recevoir des rapports, échanger des renseignements et poursuivre les entretiens. La partie américaine comprenait des représentants du Département d'Etat, du Département de l'Intérieur, de la Garde côtière américaine (U.S. Coast Guard), du Corps de génie de l'Armée américaine (U.S. Army Corps of Engineers), du Conseil sur la qualité de l'environnement (Council on Environmental Quality), et de l'Administration nationale de protection des océans et de l'atmosphère (National Oceanic and Atmospheric Administration); la partie canadienne comptait des représentants des ministères des Affaires extérieures, des Transports, de l'Energie, des Mines et des Ressources, de l'Environnement et de la Défense nationale, ainsi que de l'Office national de l'énergie.